



PROJET DE LOI SUR LA PREVENTION DE LA RÉCIDIVE UNITÉ SGP POLICE FO REÇU A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une délégation **UNITÉ SGP POLICE FO** a participé jeudi 23 janvier 2014 à l'Assemblée Nationale à une table ronde relative au projet de loi sur la prévention de la récidive.

Notre organisation syndicale a rappelé qu'il n'était pas question de nous laisser enfermer dans les polémiques politiciennes générées autour de ce projet de loi. Nous souhaitons avant tout faire preuve de pragmatisme sur cette question importante pour la sécurité de nos concitoyens.

UNITÉ SGP POLICE FO a rappelé que le budget français de la justice était, en 2011, le 37^{ème} en Europe. Si l'Etat veut améliorer l'efficacité judiciaire, cette réalité doit être prise en compte.

Nous avons attiré l'attention du législateur sur les éléments importants à prendre en compte :



- **Réserver une place plus importante à la victime** (garantie des crédits de l'aide aux victimes, inscription de la réparation du préjudice dans la définition de la peine, expression de la victime lors des projets d'aménagement de peine...).
- **Garantir l'individualisation et la rapidité de l'application des peines.** Rien n'est pire que le système actuel où les mis en cause cumulent les condamnations sans effet.
- **Attribuer de moyens** aux services de police et de probation pour le suivi des contraintes pénales.
- **Inscrire les contraintes pénales au Fichier des Personnes Recherchées** pour un meilleur suivi des obligations et interdictions.
- **Informers les services de police** des suites données aux dossiers traités par les enquêteurs.
- **Prévoir des sanctions exemplaires** en cas de non-respect de la contrainte pénale.
- **Supprimer du projet de loi le caractère obligatoire des aménagements de peine.**
- **Mettre en place un observatoire indépendant et permanent de la récidive** destiné à évaluer les dispositifs existants et à proposer des réformes.

Pour **UNITÉ SGP POLICE FO**, il n'est pas question d'ajouter une charge supplémentaire aux enquêteurs sans un apport de moyens nouveaux et sans une réflexion de fond sur la déjudiciarisation de certains domaines.

UN SEUL INTÉRÊT, L'INTÉRÊT COMMUN !

www.unitesgppolice.com - facebook.unitesgppolice.fr - 23/01/2014

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE